

# PROJET PEDAGOGIQUE AUTOUR DE LA CO-INTERVENTION

## CLASSES DE CYCLE 3 DE MMES LODENET & PELLOIE

### Définition

La co-intervention consiste en l'intervention, dans un même espace-temps, en direction des mêmes élèves, de deux adultes ayant une mission d'enseignement. Elle peut intervenir à plusieurs niveaux de la mise en œuvre pédagogique : préparation, observation, animation, évaluation... et peut revêtir plusieurs formes dans la classe.

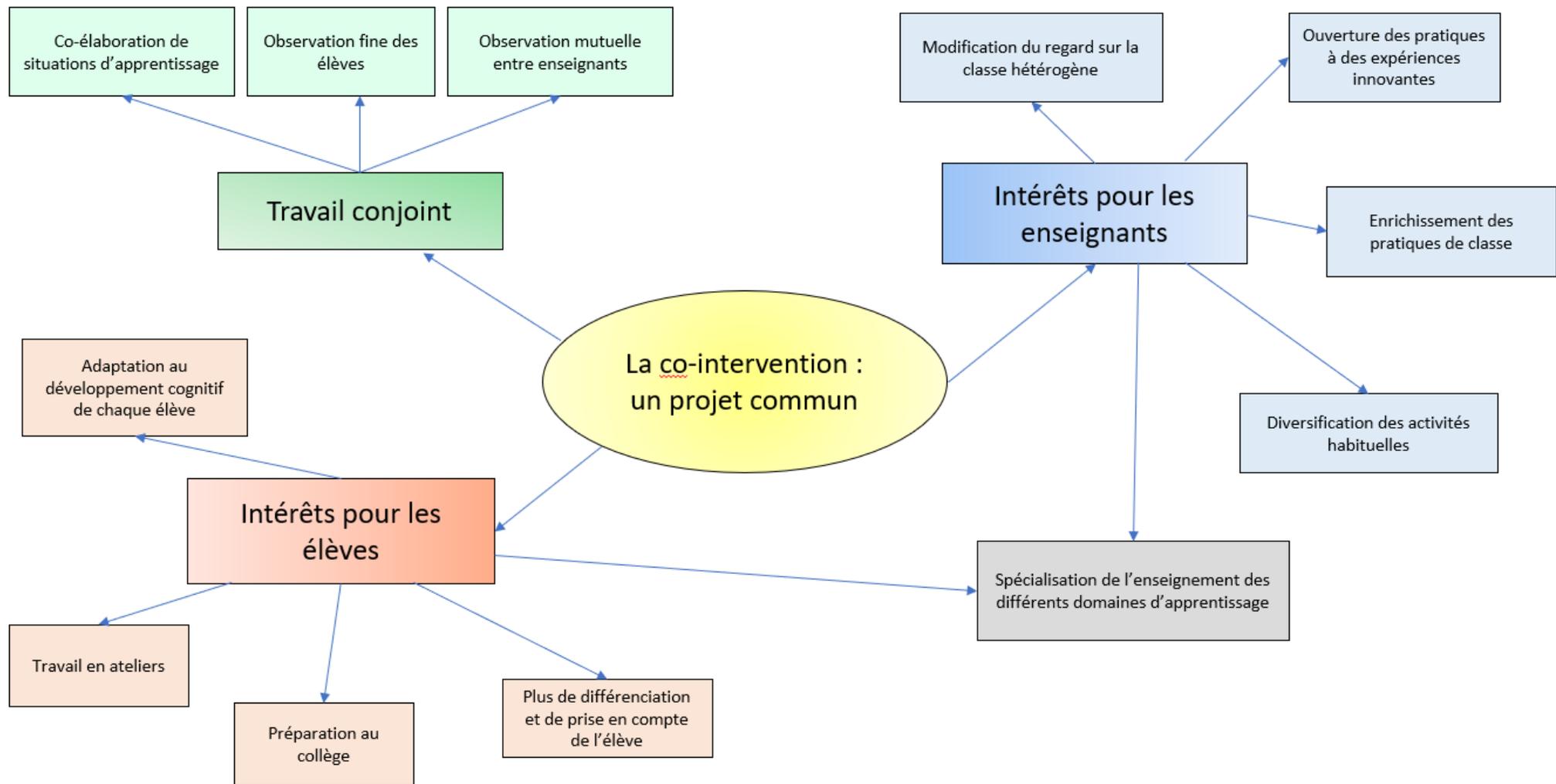
### Intérêts

- ↳ Construire de nouveaux gestes professionnels, d'autres modalités de fonctionnement.
- ↳ Mener des échanges de pratiques réguliers et construits.
- ↳ Enrichir la pratique de l'enseignant, et par là-même varier les situations d'apprentissage pour les élèves.
- ↳ Prendre davantage en compte la diversité des élèves.

La co-intervention est avant tout une phase de co-observation pour découvrir les spécificités didactiques et disciplinaires de cet enseignement inhabituel.

Il s'agit d'un projet qui doit prendre en compte les élèves, d'un travail d'équipe entre deux collègues au sein d'un même cycle. C'est une modalité d'enseignement parmi d'autres, qui demande un travail de préparation différent et des temps de concertation afin de construire les séances ensemble ; il s'agit bien, ici, de collaboration, et non de simple coopération sans concertation réelle.

Ce projet demande à être construit, préparé en amont. Il permet davantage l'accompagnement de tous les élèves.



## Quels indicateurs nous ont donné à réfléchir à une orientation pédagogique différente ?

- ↳ Difficultés d'adaptation à l'entrée en 6<sup>e</sup>
- ↳ Augmentation de l'hétérogénéité au sein des groupes classes
- ↳ Augmentation des individualités
- ↳ Diminution de l'entre-aide entre pairs

## Quel public sera concerné ?

Deux classes des deux premières années du cycle 3 (élèves de CM1 et CM2).

## Quelle sera la composition du groupe ou de la classe ?

Il est important que le nombre global d'élèves ne dépasse pas une cinquantaine.

## Quels sont les objectifs majeurs d'un tel dispositif pédagogique ?

- ↳ Développement de l'autonomie : les élèves ne sont plus dans une classe avec un enseignant à une place donnée
- ↳ Adaptation du niveau des apprentissages à chaque élève
- ↳ Développement de l'entre-aide entre pairs au travers notamment de la mise en place de tutorat ou de la prise en charge d'un groupe

## Quelles sont les personnes engagées dans le dispositif ?

Les enseignantes ainsi que la totalité des élèves des deux groupes classes concernées.

## Quelle peut être la répartition des rôles entre les co-intervenants ?

1. Enseignement en tandem	2. L'un enseigne, l'autre aide	3. Les deux aident	4. L'un enseigne, l'autre observe	5. Enseignement en ateliers	6. Enseignement avec groupe différencié	7. Enseignement parallèle

Source : Rapport du comité national de suivi du dispositif « Plus de maîtres que de classes », septembre 2015

### Le co-enseignement (les deux professeurs enseignent dans le même espace)

1. L'enseignement en tandem : l'activité est dirigée en binôme par les deux enseignants.
2. L'un enseigne, l'autre aide : l'activité est dirigée par un enseignant, l'autre circule afin d'apporter une aide individualisée.
3. Les deux aident : les élèves ont un travail à réaliser. Les enseignants circulent afin d'apporter une aide individualisée.

### La co-présence

4. L'un enseigne, l'autre observe : l'activité est dirigée par un enseignant, l'autre observe les élèves (et éventuellement son collègue).

### La co-intervention

5. L'enseignement en ateliers : chaque petit groupe d'élèves travaille autour de compétences spécifiques ciblées.
6. L'enseignement par groupes différenciés : les niveaux de compétences sont adaptés à un petit groupe d'élèves de niveau homogène.
7. L'enseignement parallèle : chaque enseignant dirige une activité différente face à un groupe d'élèves.

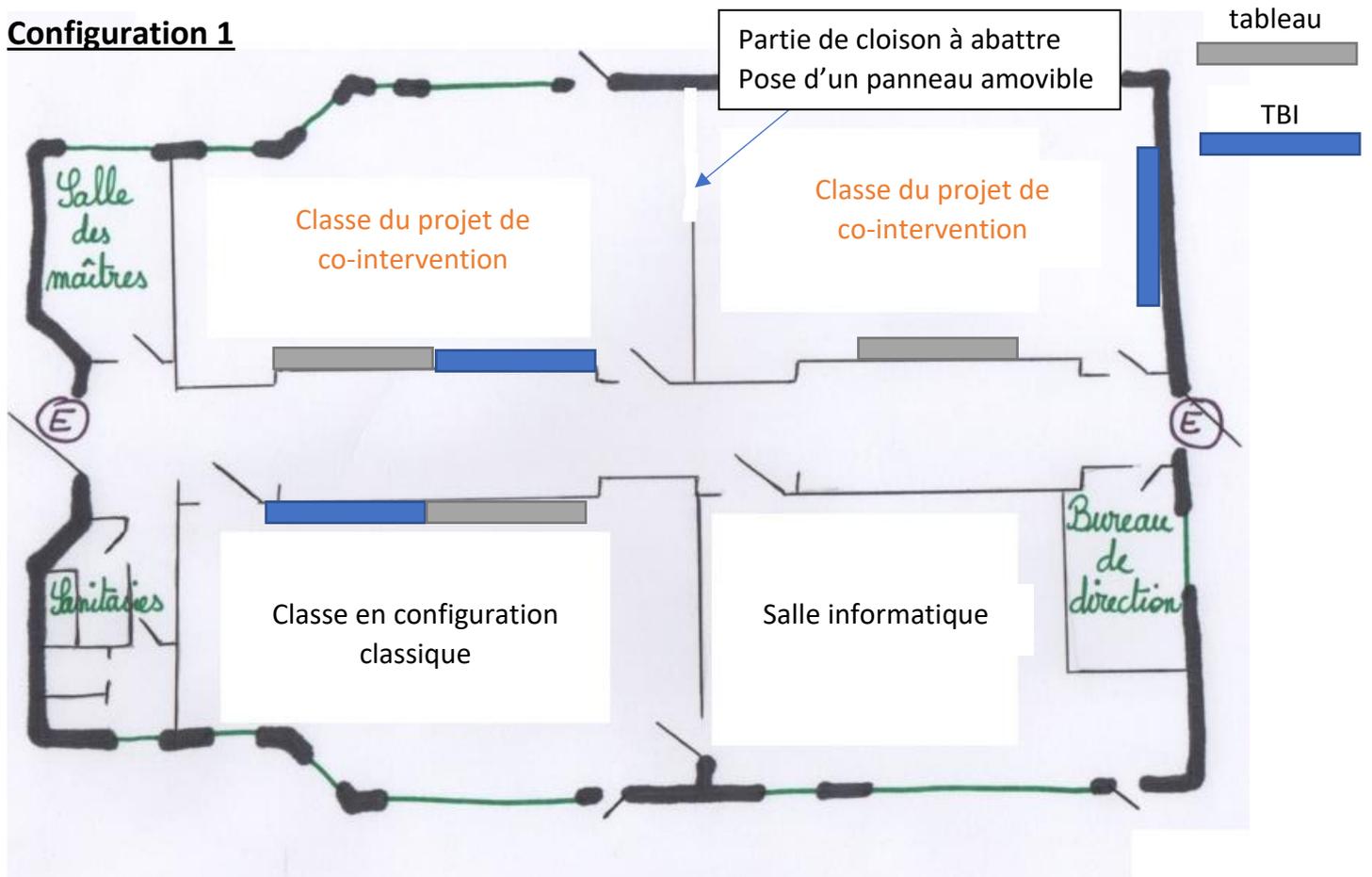
### **Quels sont les aménagements nécessaires à la réalisation d'un tel projet ?**

La mise en place de ce projet nécessite un espace équivalent à deux salles de classe actuelles. Il n'y a cependant nul besoin de matériel ou de mobilier supplémentaire.

Nous vous présentons ci-après deux configurations possibles quant à la réalisation de ce projet dans notre bâtiment.

Nous souhaiterions pouvoir mettre en œuvre ce système de co-intervention dès la prochaine rentrée scolaire, soit en septembre 2021.

## Configuration 1



## Configuration 2

